

PREFET DE LA REGION LORRAINE

MISSION NATIONALE DE CONTROLE ET D'AUDIT DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE Antenne de Nancy

ARRÊTE

S.G.A.R. n° 2014 - 389 en date du 1 2 DEC. 2014 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges

PREFET DE LA REGION LORRAINE
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE EST ET DE SECURITE EST
PREFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.211-2, R.211-1, D.231-4;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;

VU l'arrêté SGAR n°2009 -568 en date du 8 décembre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein des conseils des caisses primaires d'assurance maladie de la région Lorraine;

VU les propositions des organisations syndicales et des institutions ;

Sur proposition du Chef de l'antenne interrégionale de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale :

ARRÊTE

Article 1er:

Sont nommés membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges, les personnes désignées dans le tableau annexé au présent arrêté.

Article 2:

Le mandat des membres du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie des Vosges sera de trois ans. Le présent arrêté prendra effet à compter du 31 décembre 2014.

Article 3

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral SGAR n° 601 en date du 31 décembre 2009 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges.

Article 4:

Le Secrétaire Général pour les Affaires régionales de Lorraine, le Préfet du département des Vosges et le Chef de l'antenne de Nancy de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié au bulletin officiel de la région Lorraine, ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la préfecture de département.

POUR COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Pour le Préfet, L'Attachée

Chef du Pôle de Coordination Régionale

LE PREFET DE LA REGION LORBAINE

Pour le Préfet de la Région Lorraine Le Secretare Benéral pour les Affaires Régioneles

Eserice PRADAYROL-MARTINELLI

AYROLL-MARTINELLI BP 71014 – 57034 METZ Cedex 01 – Tél. 03 87 34 87 34 – Fax. 03 87 32 57 39

www.lorraine.pref.gouv.fr

Chantal CASTEL NOT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des conseillers : Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges

Composition du conseil

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

Titulaire

Monsieur

COLIN

Hervé

Titulaire

Madame

STEPHANN

Ghislaine

Suppléant

Madame

GARAT

Isabelle

Suppléant

Madame

PEREZ

Sophie

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Titulaire

Monsieur

AUBRY

Philippe

Titulaire

Madame

LONGHI

Martine

Suppléant

Madame

BERNARD

Claudine

Suppléant

Monsieur

VILLAUME

Michel

Confédération générale du travail - force ouvrière (CGT-FO)

Titulaire

Monsieur

CORTES

Jean Paul

Titulaire

Monsieur

ILLUNGA

Alpha

Suppléant

Monsieur

LABOUREL

Marc

Suppléant

Madame

MARC

Régine

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Titulaire

Monsieur

LABOUREL

Alain

Suppléant

Monsieur

CLAUDE

Laurent

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

Titulaire

Madame

JUIN

Sophie

Suppléant

Monsieur

BLANCHOT

Dominique

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Titulaire	Madame	BOUGEL	Dominique
Titulaire	Monsieur	FRANCOIS	Jacky
Titulaire	Monsieur	LAMOUREUX	Christian
Titulaire	Madame	PAGNOUX-GREMMEL	Joëlle
Suppléant	Monsieur	GRUHIER	Didier
Suppléant	Madame	PONCET	Gwladys

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

Titulaire	Monsieur	GRANDMONTAGNE	Benjamin
Titulaire	Madame	WENGER	Anny
Suppléant	Monsieur	VOIRIN	Frédéric

Union professionnelle artisanale (UPA)

Titulaire	Monsieur	CHANTERANNE	Michel
Titulaire	Madame	PIRODDI	Béatrice
Suppléant	Monsieur	CUNIN	Pascal

Autres Représentants

Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

Titulaire	Monsieur	DURAND	Jean Pierre
Titulaire	Monsieur	RICHARD	Francis
Suppléant	Monsieur	ANXIONNAT	Michel
Suppléant	Monsieur	DELAHAYE	Jean Noel

Fédération nationale des accidentés du travail (FNATH)

Titulaire	Monsieur	CLAUDON	Alain
Suppléant	Monsieur	STUCKY	Michel

 $Union\ nationale\ des\ associations\ familiales\ (UNAF)\ /\ Union\ d\'epartementale\ des\ associations\ familiales\ (UDAF)$

Titulaire

Madame

MANGE

Marie-Christine

Suppléant

Madame

VAUTHIER

Monique

Personne qualifiée

Titulaire

Madame

HEUSSNER

Marie-Christine